

# LE RECTORAT JARGONNE À PLEINS TUBES

LE CANARD ENCHAÎNÉ | 3 janvier 2007



Ça vient de sortir : désormais les profs de collège devront décerner aux élèves une "*note de vie scolaire*" destinée à récompenser ou sanctionner leur attitude en classe.

Rédigée à l'attention des proviseurs auvergnats, une lettre du rectorat de Clermont-Ferrand expose en termes lumineux la philosophie de la démarche.

A commencer par cet avertissement de bon sens aux enseignants : "*Il convient que les équipes ne se laissent pas enfermer dans une appréciation purement sommative de la notation qui doit être formative.*" Voire – c'est souligné plus loin – "*contextualisée dans son appréciation*". C'est quand même plus claire quand c'est formatif et contextualisé !

D'ailleurs, si l'élève sanctionné par une mauvaise note de vie scolaire s'amende, il s'agit d'en tenir compte car, "*par cette appréciation critériée d'une attitude on évite surtout tout effet négatif de double peine*".

Voilà qui ravira Sarkozy. Et, pour les esprits obtus, on précise encore [ le passage qui suit est à lire en apnée ] :

" *C'est un critère fondamental pour que la note mise en place puisse respirer dans le contexte éthique qui doit être le sien : celui de l'apprentissage de l'autonomie dans le cadre d'une inter-subjectivité et non de la sanction pavlovienne des comportements. L'appropriation des exigences d'une régulation critériée du vivre ensemble est à ce prix.* "

Si, malgré ces conseils, l'échec et la violence scolaires ne reculent pas massivement, c'est à désespérer de la pédagogie.

J.-F. J.

Publié dans l'édition du CANARD ENCHAÎNÉ du mercredi 3 janvier 2007